

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION pour 2022

Nom de l'Association

Sigle éventuellement

Ce dossier doit être rempli par toute association :

- *qui a bénéficié de LOCAUX, INSTALLATIONS, MATERIELS ou SERVICES en 2019, 2020 ou 2021, et/ou qui souhaite en bénéficier en 2022,*
- *et/ou qui a bénéficié d'une subvention financière en 2019, 2020 ou 2021, et/ou qui souhaite en bénéficier en 2022.*

	MONTANT DE LA SUBVENTION FINANCIERE
ACCORDEE EN 2019	
ACCORDEE EN 2020	
ACCORDEE EN 2021	

MONTANT DE LA SUBVENTION SOUHAITEE en 2022 :

**CE DOSSIER DOIT ETRE RETOURNE AVANT LE 15 DECEMBRE 2021, DERNIER DELAI, SOUS
FORME DEMATERIALISEE (SCANNEE) A :
subventions-associations@ville-chantilly.fr**

Exceptionnellement, si vous le renvoyez sous format « papier » (en deux exemplaires) :

*Mairie de Chantilly
A l'attention de Anais GRAS
11 avenue du Maréchal Joffre BP 50119
60501 CHANTILLY CEDEX*

Toutes les rubriques doivent être complétées ; tout dossier incomplet ou reçu après la date limite de retour ne pourra pas être pris en compte.

Si nécessaire, vous pouvez prendre contact avec l'élu(e) chargé(e) ou le service du secteur associatif qui vous concerne :

Mme Caroline GODARD	Associations à objet culturel et culturel
Mme Florence BRUNET	Associations à objet lié à l'enfance et au monde scolaire
M. Hubert SALAUN	Associations à objet sportif
Service social	Associations à objet social et humanitaire
M. Frédéric SERVELLE	Association à caractère environnemental
M. François KERN	Association à caractère économique et patriotique
Mme Delphine SAVARY	Autres Associations

MERCI DE VÉRIFIER QUE LES PAGES 12 ET 13 SOIENT SIGNÉES.

FICHE 1 INFORMATIONS SUR L'ASSOCIATION

◊ Identification de l'association :

- Nom de l'association :

- Adresse du siège social :

- Adresse postale :

Tél : /__ / __ / __ / __ / __ / E-mail :

- Compagnie d'assurance de l'association (joindre une attestation) :

Site Internet de l'association :

Page Facebook :

◊ Présentation statutaire :

Date et n° de récépissé de déclaration de l'association à la préfecture (ou sous-préfecture) :

Date de publication au Journal Officiel :

Objet ou but de l'association (tel qu'il résulte des statuts) :

N° SIRET (s'il existe) :

◊ Composition du bureau :

	Prénom	Nom	Portable	Mail
Président				
Vice-président				
Trésorier				
Trésorier-adjoint				
Secrétaire				
Secrétaire-adjoint				

◊ Organisation de l'association

◊ Votre association est-elle reconnue d'Utilité Publique OUI NON

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

◊ Votre association est-elle titulaire

D'un agrément Jeunesse et Sports OUI NON

D'un agrément Education Nationale OUI NON

D'un autre agrément. Si OUI, préciser lequel :

◊ Adhérez-vous à une fédération ou union :

Départementale Régionale Nationale

◊ Les activités de l'association vous mettent-elles en relation avec d'autres collectivités territoriales ?

OUI NON

Si OUI, lesquelles :

◊ Bénévoles et salariés

	2020		2021
	Nombre	Heures annuelles estimées	Nombre
Salariés permanents			
Salariés temporaires			
Educateurs, Formateurs, animateurs bénévoles			
Educateurs, Formateurs, animateurs rémunérés			

◊ Votre association fait-elle établir ses comptes par un expert-comptable ?

OUI NON

◊ Votre association fait-elle certifier ses comptes par un commissaire aux comptes ?

OUI NON

◊ Membres de l'association

Indiquer le nombre des adhérents :

			2019	2020	2021
Moins de 12 ans (primaire)	Cantiliens	H			
		F			
	Non Cantiliens	H			
		F			
12-18 (Collège-lycée)	Cantiliens	H			
		F			
	Non Cantiliens	H			
		F			
Adultes	Cantiliens	H			
		F			
	Non Cantiliens	H			
		F			
Seniors +60	Cantiliens	H			
		F			
	Non Cantiliens	H			
		F			

Indiquez le Montant annuel de la cotisation :

Catégories	Tarif	Réductions éventuelles	Part fédérale	Part Ass.	Nombre de Passe citoyen OISE 15€	de sport Pass'Sport National 50€

◊ **Nombre de personnes non adhérentes** à l'association qui ont bénéficié de ses activités au cours de l'année : (cela peut concerner des spectacles, des cours ...). Détailler autant que nécessaire

A titre payant :

A titre gratuit :

◊ **Date de la dernière Assemblée Générale** :

FICHE 2 COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Pour TOUTES les associations, remplir le tableau ci-dessous.

Pour les associations disposant de documents comptables spécifiques, remplir le tableau ci-dessous ET joindre les derniers bilans et comptes d'exploitation.

Si l'exercice comptable n'est pas l'année civile, adapter : ex : 1/09/2020– 30/06/2021

Situation financière	Exercice 2020	Prévisionnel Exercice 2021	Prévisionnel Exercice 2022
RECETTES DE L'EXERCICE			
<u>Subventions :</u>			
. Commune de Chantilly	_____	_____	_____
. Autres communes	_____	_____	_____
. CCAC.....	_____	_____	_____
. Département	_____	_____	_____
. Etat	_____	_____	_____
. Autres	_____	_____	_____
<u>Produits des Cotisations :</u>			
. Membres actifs, Nb	_____	_____	_____
. Autres membres, Nb	_____	_____	_____
<u>Produits des manifestations de l'association :</u>			
.....	_____	_____	_____
.....	_____	_____	_____
<u>Autres produits (préciser lesquels)</u>			
<u>Dons</u>			
<u>Produits financiers</u>	_____	_____	_____
TOTAL DES RECETTES (A)			
DEPENSES DE L'EXERCICE			
<u>Frais de personnel :</u>			
. Salaires et charges	_____	_____	_____
. Déplacements	_____	_____	_____
. Autres	_____	_____	_____
<u>Frais Administratifs :</u>			
. Assurances	_____	_____	_____
. Secrétariat	_____	_____	_____
. Affiliation à des Fédérations	_____	_____	_____
<u>Frais de fonctionnement :</u>			
. Entretien	_____	_____	_____
. Documentation	_____	_____	_____
. Chauffage, électricité, locations	_____	_____	_____
. Frais divers	_____	_____	_____
<u>Charges des manifestations de l'association</u>			
.....	_____	_____	_____
.....	_____	_____	_____
<u>Investissements</u> (montant de l'amortissement annuel)			
- Immobilier	_____	_____	_____
- Équipements	_____	_____	_____
<u>Frais financiers</u>			
(Remboursements d'emprunts, frais bancaires)	_____	_____	_____

.....			
.....			
Autres :			
TOTAL DEPENSES (B)			
RESULTAT TOTAL (A-B)			

Si votre association ne produit pas un bilan joint à ce dossier, indiquer :

Le montant de la trésorerie (disponible et placements) prévisible au 31 décembre 2021 :

Le montant de la trésorerie (disponible et placements) estimé au 30 juin 2022 :

L'association demande une subvention de fonctionnement de : _____ euros

FICHE 3 LES AIDES INDIRECTES ACCORDEES A L'ASSOCIATION

*Il s'agit ici de faire le **relevé détaillé des mises à disposition, par la ville, de locaux, stade, gymnases, salles, équipements de toute nature, personnel municipal, photocopies reçues par l'association etc...***

Les locaux

Les locaux de l'association sont-ils :

La propriété de l'association

La propriété d'un tiers

Une location

Mis à disposition par la ville

Autres :

Montant du loyer annuel :

Montant des charges :

Indiquer l'adresse :

Pour les locaux mis à disposition de la ville, préciser le nom des locaux, stade, gymnases, salles, équipements et durée d'utilisation (Exemple : Salle Saint Jean 3h/semaine ; Salle Decrombecque 4h/semaine) :

Avez-vous payé vos consommations et fluides (eau, électricité, chauffage...) ? OUI NON

Avez-vous payé les frais de ménage et d'entretien ? OUI NON

Autres aides :

Veillez préciser les diverses aides octroyées par les services municipaux par l'association dans le cadre de manifestations organisées en 2021 :

- Personnel municipal mis à votre disposition (préciser le service assuré) :
- Matériel utilisé :
- Nombres de photocopies :
- Autres services accordés par la Ville :

Participation aux événements de la Ville en 2021: ? OUI NON

Lesquels :

Avez-vous signé une convention avec la ville : OUI NON

Si oui, avec quel service :

Concernant quel projet :

FICHE 4 DESCRIPTIONS DES ACTIONS 2020/2021

Pour les associations qui en disposent, joindre le **rapport moral et d'activités** présenté à la dernière Assemblée Générale.

Dans tous les cas, préciser les actions réalisées (objectifs et description rapide, le public visé et le public accueilli – nombre, catégories...).

Lorsqu'une subvention a été allouée ou une aide matérielle apportée par la commune de Chantilly pour une action spécifique en 2021, détailler la réalisation

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Quel a été / quel est l'impact de la crise sanitaire sur votre budget 2022 ?

FICHE 5 PROJETS ET PERSPECTIVES POUR 2022

(Éventuellement joindre un document détaillé)

Si une subvention ou une aide matérielle est sollicitée de la commune de Chantilly, préciser l'action (les actions) concernée (s) et justifier de manière détaillée.

Lorsqu'une subvention ou une aide matérielle est sollicitée de la commune de Chantilly pour une action spécifique, détailler son objet, comment elle sera ouverte au public, et ses conditions de réalisation.

Avant de signer, vérifier que toutes les rubriques ont été renseignées, et en particulier

- Le nombre d'adhérents, dont le nombre de cantiliens,
- Le montant de la cotisation annuelle par adhérent pour chaque catégorie d'adhérents,
- Les données financières (bilan, budget, trésorerie),
- Les mises à disposition de locaux et de matériels et le recours aux services techniques de la ville,

Veillez à signaler tout changement dans les données de votre association sur le site internet de la ville ou sur la plateforme des associations de la ville.

Rappel :

Toute association qui bénéficie d'un appui de la ville, notamment sous forme de moyens techniques ou en personnel, de prêt de salles, s'engage notamment à prendre une part active :

- **Dans les projets et activités de la ville au service de ses habitants**
- **Et notamment par sa participation au Forum des Associations, occasion privilégiée de faire connaître aux cantiliens ou non cantiliens les activités et engagements qui leur sont proposés**

Par ailleurs, toute association qui bénéficie d'une subvention à hauteur de 500 € minimum et/ou équivalent de 500 € en nature (prêt de salle, de matériel,...) s'engage à signer le contrat d'objectifs entre la ville et l'association (document à télécharger et à remplir).

A défaut, la ville serait en droit de remettre en cause les moyens octroyés à l'association et/ou pourrait exiger le remboursement de tout ou partie des sommes versées, diminuer ou suspendre la subvention (voir les termes dans le contrat d'objectifs)

L'association s'engage à faire figurer le logo de la ville dans l'ensemble de ses documents d'information.

Vu et certifié exact, à Chantilly le

Le Président

Le Trésorier

L'expert-comptable

Le Commissaire aux Comptes

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit être obligatoirement signée par le Président de l'association, représentant légal de l'association ou son mandataire dûment habilité

Je soussigné (e),

Président (e) de l'association,

- Déclare que l'association est à jour de ses déclarations et de ses cotisations sociales et fiscales,
- Certifie que l'association est régulièrement déclarée,
- Certifie exactes et sincères les informations de la présente demande de subvention, notamment la mention de l'ensemble des demandes de financement réalisées auprès des organismes publics.

Souhaite une subvention pour l'année 2022 de : €

Cette aide devra être versée au compte bancaire de l'association (joindre un RIB ou RIP) :

Nom du titulaire du compte :

Nom de la Banque :

Adresse de l'agence :

Numéro de compte (comportant le code banque, le code guichet, le n° de compte et la clé RIB)

Fait à Chantilly, le

Signature du/de la Président (e) ou de son représentant en joignant une délégation de signature :

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi informatique et libertés s'exerce auprès de l'établissement auprès duquel nous avez déposé votre dossier

ANNEXE : Pièces à joindre à votre dossier

Pour toute demande (matériels, salle ou subvention en numéraire)

- ▶ Vos statuts tels qu'ils sont déclarés, en un seul exemplaire
- ▶ La liste des personnes chargées de l'administration de l'association (composition du conseil d'administration, du bureau...)

Pour une première demande de subvention en numéraire :

- ▶ Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, **seulement s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale.**
- ▶ La composition du bureau (fonctions) et du conseil d'administration **mise à jour**
- ▶ Si le présent dossier de demande n'est pas signé par le représentant légal de l'association, **le pouvoir donné par ce dernier au signataire de la demande.**
 - Si la somme des demandes de subventions sollicitées auprès des différentes autorités administratives est inférieure à 23 000 euros,
 - ▶ Vous n'avez pas à fournir d'autres documents.
 - Si votre (ou vos) demande(s) de subvention auprès des différentes autorités administratives est (sont) supérieure(s) à 23 000 euros,
 - ▶ Les derniers comptes approuvés
 - ▶ Le dernier rapport d'activité approuvé.

Pour un renouvellement de subvention en numéraire, quel que soit le montant demandé :

- ▶ Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, **seulement s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale.**
- ▶ La composition du bureau (fonctions) et du conseil d'administration **mise à jour**
- ▶ Si le présent dossier de demande n'est pas signé par le représentant légal de l'association, **le pouvoir de ce dernier au signataire de la demande.**
- ▶ Le compte rendu financier et qualitatif conforme aux dispositions de l'arrêté du ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat du 24 mai 2005 (JORF du 29 mai 2005) **sauf s'il a déjà été transmis (voir ci-dessous).**

Rappel : Toute association qui a été bénéficiaire d'une subvention au cours de l'exercice doit adresser à la Mairie, dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée,

- ▶ Le dernier **rapport annuel d'activité** et les **derniers comptes approuvés** de votre association
- ▶ Le **compte rendu financier** de l'action pour laquelle la subvention a été utilisée.